

Leers infos

Le magazine de la Ville

50
Fév.
2018

Grands projets

Une page se tourne
pour le site Deprat



2 ■ Sommaire

PAGES 6-7



4-5 ► RETOUR EN IMAGES

6-7 ► DOSSIER

Cérémonie des vœux 2018

8 ► RÉCEPTION

Bienvenue aux nouveaux résidents

9 ► VIE ASSOCIATIVE

Marylène Vandermeiren remplace
Liliane Verhoye au SIDPA

Accessibilité renforcée au Centre
de soins infirmiers

10-11 ► ACTION SOCIALE

Le point municipal *Oxygène* évolue
Pensez aux repas à domicile



12-13 ► JEUNESSE

Inscriptions scolaires 2018-2019
Inscriptions au stage de voile à Cassis
6 stagiaires allemands à Leers
Permanences des professionnels de la
Petite Enfance

14-15 ► VIE ÉCONOMIQUE

Relooquez votre intérieur avec
HomelyDeco!
Christophe Kowalski, nouveau
chauffeur de taxi
Du vert et de l'air dans vos jardins
Emmanuel Demeulnaere, ITS
Communication

16-17 ► TRAVAUX

La friche Deprat, c'est fini!
Le square Bauwens bientôt en travaux

18 ► CADRE DE VIE

Samedi 17 mars, nettoyons Leers!
Déchetterie mobile, calendrier 2018

19 ► INFOS PRATIQUES

Inscriptions aux animations annuelles
Fêtes des voisins

20-21 ► AGENDA

22-23 ► TRIBUNES - ÉTAT CIVIL

Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès
Rédaction : Martine Marmus - Anthony Reynaert
Mise en page : Frédéric Fouriaud
Photos : Service Communication
Édition : Mairie de Leers
Impression : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)
Dépôt légal : Février 2018
Tirage : 5000 exemplaires

Mairie de Leers
25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers
Tél. : 03 20 200 600 - contact@ville-leers.fr
Ouverture
Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et
de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h à 12 h
Permanence du maire
le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : www.ville-leers.fr ■  Ville de Leers ■ www.passculture.net



Grands projets

À Leers, cette année sera marquée par le lancement de grands projets destinés à revitaliser le centre-ville et attirer de nouveaux habitants dans la commune.



Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers

Puisque le chantier est en cours, l'actualité m'amène en premier lieu à évoquer, la transformation du site Deprat en lieu de vie *Le Clos des Ateliers*. La livraison des premiers appartements est prévue dans un an et demi, ce qui va permettre à 86 familles de se loger à Leers. Le logement étant une véritable préoccupation pour nous, élus, - près de 400 demandes sont en attente dans nos services -, nous ne pouvons que nous réjouir d'accueillir un tel programme, qui plus est, de qualité.

Dans le même esprit, dès le printemps, les bailleurs sociaux *Vilogia* et *Partenord Habitat* vont entreprendre de gros travaux de rénovation des résidences pour personnes âgées *Le Repos* et *Les Rosiers*. 31 maisons, square Bauwens, seront aussi réhabilitées. Ces actions vont permettre une amélioration du confort et une réduction des charges pour les locataires.

2018 signe aussi le départ de l'opération « Cœur de Ville » réalisée avec la MEL, qui consiste à réaménager le parking du centre et l'espace vert adossé. Les marchés d'appels d'offres devraient être prochainement lancés. Le projet prévoit un parking de proximité de 23 places, proche des commerces et des écoles, et dans la continuité, un parking de 129 places. Le tout, complété par une gare (4 quais) pour les bus *Transpole*, un square arboré et paysagé ainsi qu'une réserve foncière pour un futur équipement.

Enfin, après 10 ans de *Leers Infos* dans sa version précédente, j'ai souhaité un magazine renouvelé. Le service Communication a profité du 50^e numéro et de ce début d'année pour revoir et moderniser la ligne graphique, afin de faire évoluer les rubriques et de rendre la lecture plus dynamique et attractive. J'espère que vous prendrez plaisir à le parcourir. Toutes vos remarques et suggestions sur ce nouveau numéro seront les bienvenues. N'hésitez pas à les transmettre au service Communication.

4 Retour en images



L'Harmonie municipale a célébré la Sainte-Cécile

Le 3 décembre dernier, la doyenne des associations leersoises a rendu hommage à la patronne des musiciens en l'église Saint-Vaast. À l'issue du concert, Jean-Philippe Andriès, maire, a été nommé officiellement président d'honneur de l'Harmonie municipale.



Festivités de Noël

Entre Saint-Nicolas qui a fait une apparition en mairie début décembre et la visite du père Noël au Centre Petite Enfance, dans les écoles ou encore à l'ÉHPAD, le mois de décembre a été festif. Banquets pour les aînés, audition de l'École de musique, distribution de colis et de coquilles, tours de manège gratuits... ont enchanté petits et grands!

Concert jazz

Une fois par an, le jazz s'invite à Leers. Le 4 février dernier, après une première partie en hommage au pianiste Erroll Garner interprété par Xavier Desrousseaux, le Hot Swing Ambassadors a emmené les spectateurs à la Nouvelle-Orléans avec son jazz Dixieland.



Tournoi de Noël du LOS Tennis

Pour finir l'année 2017 en beauté, le club de tennis leersoises a organisé un tournoi tri-raquette au complexe sportif Boileau. Du 27 au 29 décembre, les 52 participants se sont affrontés au tennis, badminton et ping-pong. Pour 2018, le club envisage d'organiser son 2nd Open de tennis et d'aller à Roland Garros.





2 marcheurs solidaires à Leers

Laura Fric et Alexis Rossi, tous deux Aveyronnais, étaient de passage dans notre commune début janvier. Ce couple de 20 et 22 ans effectue pendant un an un tour de France à pied, un périple pour récolter des fonds pour l'association *Les Petits Princes*, qui finance les rêves d'enfants gravement malades. N'hésitez pas à les soutenir en faisant un don à l'association!



Junicode

Parce que la sécurité routière est l'affaire de tous, la municipalité organise chaque année, avec l'aide des CRS des Quatre cantons, le Junicode pour les élèves de CM1 et CM2. Les épreuves se sont déroulées du 8 au 19 janvier à la salle du centre. Les 120 CM2 ont reçu leur première attestation de sécurité routière. Parmi eux, 15 élèves ont été mis à l'honneur pour leurs bons résultats aux épreuves théoriques et pratiques.



L'ÉHPAD en grève... symbolique!

Soutenu par le maire et les élus, le 30 janvier, le personnel de la résidence des Cygnes s'est associé au mouvement social national dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (ÉHPAD). Quelques résidents et de nombreuses familles ont participé à la grève symbolique. L'objectif : interpeller le Gouvernement sur les difficultés budgétaires et le besoin de moyens pérennes pour ces établissements.

Cérémonie des vœux 2018

Le 20 janvier, le maire Jean-Philippe Andriès a présenté ses vœux au monde associatif et économique leersois à la salle André Kerkhove devant près de 400 personnes.

Ce grand rendez-vous de début d'année est toujours un moment d'échange et de convivialité, l'occasion aussi pour le maire de dresser un bilan des réalisations et actions de l'année écoulée et d'évoquer les projets de la nouvelle année.

La cérémonie a débuté par la projection d'un film retraçant les temps forts de 2017. Présentée cette année par le service Animation de la Ville, la soirée a permis de mettre à l'honneur les Leersois qui ont fait l'actualité en 2017.

Catherine Kerlidou, adjointe au Commerce local a eu le plaisir de présenter les nouveaux commerçants, artisans et entrepreneurs :

Anne-Charlotte Hennebaut a ouvert son institut de beauté.
Anne-Charlotte Institut, 2 bis rue des Patriotes.
Tél. : 03 61 97 47 40

Clémentine Van Eslande a créé son agence de communication et d'événementiel.
Rêve de com, 47 rue Aurèle Guénard.
Tél. : 03 66 97 03 74



Pasquale et Giovana Spatafora ont transformé le café **Le Terminus** en fromagerie - épicerie fine. Leur nouveau commerce a ouvert le 3 février.

Au bon terroir, 1 rue des Patriotes
Tél. : 03 20 83 98 82

Luc Deronne a repris le garage familial suite au départ en retraite de son père.

Garage Renault, 38 rue de Watrelos.
Tél. : 03 20 75 36 78

Damien Péoux a créé sa société de dépannage électroménager toutes marques en 2014. Il s'est associé en 2017 à Michael Copin sur Leers.

Péoux services, 2 bis rue des Patriotes.
Tél. : 03 61 97 47 40



Ils se sont distingués en 2017 et ont été interviewés par différents adjoints.

Présenté par Catherine Kerlidou, le salon de coiffure **Hair Bo**, entièrement rénové et réagencé en 2015, a été récompensé le 15 mars 2017 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille par un Mercure d'Or 2 étoiles.

Présenté par Michel Lejeune, **William Pouly**, à 20 ans à peine, est entré dans la famille des Meilleurs Apprentis de France. Il a reçu, à Lens, la médaille d'or régionale dans la catégorie *Couverture bâtiment*.

Présenté par Guy Deschamps, **Maxence Andrys** a participé au concours de plaidoiries sur les droits de l'homme au mémorial de Caen. Il a reçu le prix des Lycéens et des Reporters sans frontières pour sa plaidoirie « Le viol, un instrument de guerre et de destruction ».

Présenté par Alain Guermonprez, **Valentin Wojtkowiak** a signé un contrat de joueur professionnel de football au RC Lens le 14 juin 2017, jour de ses 20 ans. Le jeune Leersois avait débuté au LOS Football en 2004 avant de jouer à Wasquehal, puis à Lens.

Présentés par Marie-Pierre Desquennes, **les animateurs et directeurs des accueils de loisirs** ont été mis à l'honneur et remerciés pour leur travail auprès des jeunes Leersois.

Dans son bilan de l'année 2017, Jean-Philippe Andriès est revenu sur la concrétisation de deux services importants : l'ouverture du Centre Petite Enfance le 3 janvier 2017,



Olivier, Stéphanie et Nassera du service Animation ont présenté la cérémonie des vœux 2018.

attendu par de nombreuses familles, et l'arrivée à Leers au 1^{er} juillet 2017 de la police intercommunale qui a permis une avancée importante en matière de prévention et de règlementation. Il a également parlé du changement de toiture pour la salle André Kerkhove, de la rénovation du terrain synthétique de football, des réalisations dans les écoles et pour l'accessibilité... Il a ensuite abordé les grands chantiers de 2018 qui vont contribuer à la redynamisation du centre-ville : **le Clos des ateliers**, un programme de 86 logements sur le site Deprat, l'opération *Cœur de ville* qui prévoit l'aménagement du parking en schiste et ses environs, d'importants travaux de rénovation dans les résidences *Les Rosiers*, *Le Repos* et le square Bauwens. Il a aussi annoncé un grand spectacle cet été pour honorer dignement le centenaire de l'Armistice, la vente de *La Buissonnière* et un projet de restructuration des locaux associatifs. À suivre...





Bienvenue à Leers !

Jean-Philippe Andriès et le Conseil municipal ont accueilli les nouveaux habitants de la commune lors d'une cérémonie en mairie, le 26 janvier dernier.

Officiellement invitée par la municipalité, une cinquantaine de personnes, récemment établies à Leers, a assisté à la réception ; l'occasion pour les élus de présenter la commune et ses atouts.

L'ensemble des élus a souhaité la bienvenue aux nouveaux Leersois, puis M. le Maire a passé en revue l'ensemble des services que la Ville peut offrir : Centre Petite Enfance, restaurants scolaires, garderies, accueils de loisirs, police mu-

nicipale, résidences pour personnes âgées... sans oublier les activités proposées par le monde associatif, mais aussi la diversité des commerces et la qualité du cadre de vie. Il a également évoqué les deux grands projets qui vont redynamiser le centre-ville : la construction de 86 logements sur le site Deprat et le réaménagement du parking du centre. Après la projection du film rétrospectif de l'année 2017, les nouveaux Leersois ont pu échanger avec les élus.



Adeline, Sylvain et leur fille Camille habitaient Wattrelos : « *On cherchait une maison sur Leers pour la qualité de vie, le calme et la tranquillité. Nous avons trouvé un bien à rénover rue de la Dédicace et nous sommes très contents* » expliquent-ils. Camille travaille à Wattrelos, Sylvain à Englos « *mais je suis dans le bon sens de circulation, pour éviter les bouchons* » précise-t-il.



Caroline et Sergio travaillent respectivement à Roubaix et à Lille. Ils ont une fille de 11 ans, Faustine. Depuis quelques temps, ils cherchaient à faire l'acquisition d'un Logecop allée des Ormes. « *Nous aimons beaucoup ces maisons très lumineuses et spacieuses, et nous voulions un cadre de vie de qualité. Nous avons aussi choisi Leers pour la facilité d'accès aux voies rapides* » déclarent-ils. « *Nous souhaitons que Leers conserve son esprit de ville à la campagne* ».



Isabelle et David, parents de Pierre, Martin et Angèle ont emménagé rue Masséna. « *J'ai habité 10 ans à Leers, je suis revenue à mes sources et nous sommes très contents de retrouver l'aspect village, l'authenticité, la sérénité* » explique Isabelle. « *Il y a beaucoup de petits commerces à Leers, c'est convivial et nous apprécions la solidarité qui règne dans notre quartier. Ici, On se sent chez nous!* ». « *C'est aussi pour l'école, notre fille est scolarisée à l'école Blin/Péri* » ajoute David « *et pour les activités sportives* ». Le couple a même réussi à convaincre des amis de venir habiter Leers.

Au SIDPA, Marylène Vandermeiren remplace Liliane Verhoye

Directrice du SIDPA depuis 1990, Liliane Verhoye a quitté ses fonctions pour faire valoir ses droits à la retraite, fin 2017. C'est Marylène Vandermeiren, infirmière coordinatrice diplômée, qui la remplace.

Bien connue dans la commune pour ses 38 années passées au service de la santé et des personnes âgées, Liliane est arrivée à Leers comme infirmière au centre de soins infirmiers en 1979 pour en devenir la responsable en 1983. Sept ans plus tard, on lui confie la direction du SIDPA, une équipe d'aides soignantes au service des personnes âgées qu'elle a développée et animée avec beaucoup de professionnalisme. « *Une longue carrière à Leers et beaucoup de souvenirs!* » a-t-elle déclaré lors d'une réception en son honneur le 30 janvier dernier. Pour la remercier de tous les services qu'elle a rendus aux Leersois durant ces nombreuses années, Jean-Philippe Andriès, maire, lui a remis la clé de la Ville de Leers.

La nouvelle directrice, Marylène Vandermeiren a pris ses fonctions le 22 janvier dernier. Elle a d'abord exercé en tant qu'aide-soignante avant de passer son diplôme d'infirmière en 2010. Avec une expérience en ÉHPAD et dans la gestion de cas complexes (MAIA), elle prend aujourd'hui les commandes du SIDPA qui gère les soins quotidiens d'une quarantaine de patients. Ancienne Leersoise, Marylène arrive avec des projets tels que développer l'outil informatique pour les aides-soignantes, participer aux semaines bleues, renforcer les relations avec différents partenaires comme le Relais autonomie *Riv'âge*...



Marylène Vandermeiren et Liliane Verhoye.

► SIDPA

Une équipe de 7 aides-soignantes au service des personnes âgées pour permettre le maintien à domicile, éviter ou retarder l'hospitalisation.

9 bis, rue du Général de Gaulle à Leers

Tél. 03 20 80 47 67

Accessibilité renforcée au Centre de soins infirmiers

Afin d'être en conformité avec la loi mais aussi de faciliter l'intégration des personnes à mobilité réduite, la Ville s'est engagée, sur 6 ans, dans un programme de mise en accessibilité* des établissements municipaux recevant du public (ERP). Aujourd'hui, un tiers des bâtiments a déjà bénéficié de ces travaux.

Cet été, l'accueil du Centre de soins infirmiers a profité des travaux de mise aux normes. L'espace qui sert de salle d'attente aux patients a été entièrement réaménagé avec la création de sanitaires pour personne à mobilité réduite et la mise en place d'une zone de stockage. L'entrée principale et celle permettant d'accéder à la salle de consultation ont été élargies. Les plafonds ont été refaits et les murs remis en peinture.

► Centre de Soins Infirmiers

Permanence tous les jours, du lundi au vendredi de 11 h 30 à 12 h et de 18 h 30 à 19 h.

Sur rendez-vous le week-end et à domicile.

9 bis, rue du Général de Gaulle à Leers

Tél. 03 20 75 73 26



* L'agenda d'accessibilité programmée par la commune a été déposé en septembre 2015 puis validé par la Préfecture.

Le Point Municipal Oxygène évolue

Depuis qu'il existe, le PMO a connu de nombreuses évolutions. Espace d'accueil ouvert à tous et vecteur de lien social, il fonctionne aujourd'hui avec une nouvelle organisation.

Sa mission : recevoir et écouter toutes les personnes qui se présentent puis, les conseiller et les orienter dans leurs démarches. La structure propose également des animations, la possibilité de participer à divers ateliers, des sorties... et une aide pour monter tout projet individuel ou collectif.

Le PMO est un pôle du service Jeunesse et Sport. Depuis le départ en retraite de Fabienne Delplanque, il est placé sous la responsabilité de Gaël Legrand, également directeur de la Maison des Jeunes Jean-Marc Windrif. La mutualisation du personnel des deux structures, avec ses spécificités et

son savoir-faire, permet d'apporter des compétences multiples pour répondre aux attentes des utilisateurs. L'action des agents de la Ville est également renforcée par l'intervention ponctuelle de professionnels du Département.

Référent de la structure, Moktar assure quotidiennement l'accueil du public durant les temps d'échanges et de convivialité. À ses côtés, Gaël, Yamina et François interviennent également lors des ateliers et des activités. L'équipe a mis en place un nouveau planning laissant une large place aux initiatives du public.



Gaël Legrand

François Hennebo

Yamina Mekhatri

Moktar Mekhatri

Le mardi

Permanence de l'assistante sociale

L'assistante sociale du Département, Aline Kitlasz, assure une permanence ouverte à tous et sans rendez-vous. De 14 h à 16 h.

Le mercredi

L'atelier *Parentalité* avec, une fois par mois, l'atelier *Cuisine* suivi d'un repas (le dernier mercredi du mois). De 8 h 30 à 12 h 30 / 14 h 30 si repas.

Le jeudi est réservé aux entretiens individuels sur rendez-vous.

De 8 h 30 à 12 h

Le vendredi

Le groupe *Parole* a lieu le deuxième vendredi de chaque mois animé par l'équipe ou par des intervenants en fonction des thématiques choisies par les participants.

Des ateliers de prévention ou de bien-être peuvent être proposés les autres vendredis. De 14 h 30 à 16 h

Le samedi

L'atelier *Langue des signes* se déroule les semaines paires. De 8 h 30 à 12 h. Les semaines impaires, des ateliers ou une activité commune peuvent être programmés avec la Maison des Jeunes. De 14 h à 18 h.

Pendant les vacances

Activités de loisirs qui peuvent être communes avec celles de la maison des jeunes.

Sorties (inscriptions obligatoires).

Week-end familles en juillet.

Devenez acteur du PMO!

Seul ou en groupe, n'hésitez pas à venir échanger, vous exprimer... ou pourquoi pas devenir bénévole pour vous impliquer dans diverses activités : ateliers, sorties, vacances, Forum bien-être...

Horaires d'ouverture

Mardi de 8 h 30 à 10 h 30, de 14 h à 18 h.

Mercredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Jeudi 8 h 30 à 12 h et 16 h à 18 h.

Vendredi de 8 h 30 à 10 h et de 14 h à 16 h 30.

Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Contacter le PMO

Tél. : 03 20 81 24 07

oxygene@ville-leers.fr

Le saviez-vous ?

Née d'une volonté communale, la structure a été créée en 1995 pour accueillir et prendre en charge les personnes toxicomanes puis elle est progressivement devenue un lieu d'écoute, d'orientation et d'accompagnement pour les adolescents, les parents, les familles et les jeunes adultes, soucieux de dépasser leurs difficultés de quelle que nature que ce soit. Aujourd'hui, elle est ouverte à tous afin de créer un lien social entre les différentes générations de Leersois. Une trentaine de famille fréquente aujourd'hui le PMO.

Les repas à domicile : une aide qui peut s'avérer précieuse !

Proposé par le Centre communal d'action sociale, un service de port des repas à domicile fonctionne à Leers. Il permet aux personnes âgées ou rencontrant des difficultés de se restaurer sept jours sur sept.



Le conditionnement des repas se fait dans le respect des normes d'hygiène alimentaire.

Ce service s'inscrit dans une démarche visant à favoriser le maintien à domicile des seniors, tout en préservant le lien social.

En 2017, le pôle *Restauration seniors* de la Ville a servi 6833 repas. Équilibrés et variés, les menus sont élaborés et confectionnés par la cuisine centrale, dans des conditions d'hygiène maximale. Ils sont composés d'une entrée (potage un jour sur deux), d'un plat et d'un dessert, avec fromage deux fois par semaine et pâtisserie le dimanche.

Claire, du pôle Restauration seniors, livre les repas trois fois par semaine.



Un pain est fourni à chaque livraison. Des menus spéciaux sont prévus pour les jours de fête.

Conditionnés dans des barquettes operculées qu'il convient de réchauffer, les repas sont livrés trois fois par semaine, sur le temps du midi, le mardi (repas de mardi et mercredi), le mercredi (repas de jeudi et vendredi), le vendredi (repas de samedi, dimanche et lundi).

Le port des repas à domicile peut être mis en place de façon régulière, ponctuelle ou occasionnelle.

Parfois, avec l'âge, l'appétit diminue, l'envie de cuisiner aussi et on rencontre des difficultés à faire ses courses. Continuer à avoir une alimentation équilibrée est important pour prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie. Cela entretient également le moral... Pourquoi ne pas tester les plateaux repas livrés à domicile ?

Qui est concerné ?

- Les Leersois de plus de 60 ans.
- Les Leersois de moins de 60 ans présentant un handicap entraînant des difficultés dans la vie quotidienne ou un souci de santé passer, suite à une hospitalisation...

Infos pratiques

Tarif : 8,78 € le repas en 2018.

Ouverture et résiliation du service : un délai de 48 h avant les jours de livraison est nécessaire.

L'inscription vaut engagement.

Livraison : 3 fois par semaine.

Le bénéficiaire doit être présent.

Comment bénéficier de ce service ?

Pour en bénéficier, rien de plus simple, prenez contact avec le CCAS à l'Hôtel de Ville (ancien bâtiment).

Tél. 03 20 20 06 05

Mail : ccas@ville-leers.fr



**PORTAGE DES REPAS
À DOMICILE**

Rentrée 2018-2019**Inscriptions à l'école**

Les inscriptions dans les écoles publiques primaires (maternelles et élémentaires) de la commune sont prises au service des Écoles (1^{er} étage de la mairie) à partir de janvier pour la rentrée de septembre et toute l'année pour un changement d'école en cours d'année.

Les parents concernés doivent se présenter munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, du carnet de santé de l'enfant et de la feuille d'impôts 2017 sur les revenus 2016 pour les inscriptions à la cantine et à la garderie. Les enfants de moins de 3 ans peuvent aussi être pré-inscrits sous réserve de place.

Pour les enfants non domiciliés à Leers, une demande de dérogation motivée doit être adressée au maire. Les dérogations sont étudiées en commission fin avril/début mai puis un formulaire d'intercommunalité, avec justificatifs pour motiver la demande, doit être rempli.

Une fiche d'inscription scolaire, délivrée par la mairie, doit être déposée dans les 15 jours qui suivent au chef d'établissement au vu de l'inscription définitive.

Activités périscolaires**Pensez à fournir votre avis d'imposition 2017 !**

Depuis la rentrée, les tarifs de la restauration scolaire et des garderies périscolaires sont facturés en fonction du quotient familial. Celui-ci est calculé sur présentation de l'avis d'imposition. Pour l'année 2018, merci de nous fournir votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 du foyer avant la fin du mois de février.

Les factures sont éditées à chaque vacance scolaire.

Vacances de printemps et jours fériés en mai

Les vacances ont lieu du 21 avril au 6 mai. **Les élèves des écoles publiques reprennent l'école le lundi 7 mai et il n'y a pas, cette année, de pont de l'Ascension pour les élèves.**

Stage de voile à Cassis 2018

Vos enfants ont envie de soleil, de grand large, d'évasion... Ils ont entre 11 et 15 ans ou ils fréquentent la Maison des jeunes Jean-Marc Windrif...

La Ville de Leers leur propose son séjour de voile à Cassis, village typiquement provençal, animé, coloré, au cœur des calanques de Marseille, du dimanche 22 au samedi 28 avril. Le voyage se fait en TGV.

Préinscriptions jusqu'au samedi 24 mars au service Jeunesse et Sport (1^{er} étage de la mairie) ou à la Maison des jeunes Jean-Marc Windrif (rue Roger Salengro).

Le tarif est fixé selon le quotient familial pour les familles leersaises. Une majoration de 25% est appliquée pour une 2nde participation et un tarif unique pour les familles extérieures à Leers. Pour les familles bénéficiant de l'aide de la CAF, celle-ci est directement déduite du prix du séjour (dans la limite d'une participation minimum de 50,50 €).

**6 stagiaires allemands à Leers**

Dirk, Victoria, Albert Wirtz (professeur de Français), Johanna, Malte, Charlotte et Nicolas.

Ils s'appellent Victoria, Charlotte, Johanna, Nicolas, Malte et Dirk. Ils ont entre 15 et 16 ans et pendant deux semaines, ils ont eu l'opportunité de faire un stage professionnel et de découvrir la vie dans une famille française. Les jeunes ont été accueillis au restaurant *La Guinguette*, à l'école Jeanne d'Arc, dans les résidences *Les quatre vents* et *Les Cygnes*, au Centre Petite Enfance et au service Communication de la Ville. Cet échange existe depuis 8 ans, il est organisé chaque année par le service Animation avec Albert Wirtz, professeur de français au Gymnasium Jüchen, lycée de notre ville jumelle.

Permanences des professionnels de la petite enfance



Léonie et sa maman sont accueillies par Marie-Caroline Guillou, médecin de la santé scolaire, pour le bilan de grande section maternelle.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le service de protection maternelle et infantile (PMI) et le service de la médecine scolaire ont intégré leurs nouveaux locaux à l'étage du Centre Petite Enfance Jean-Claude Van Belle 43, rue du Général de Gaulle à Leers.

La Protection Maternelle Infantile (PMI)

Consultations infantiles

Les consultations infantiles sont destinées aux nourrissons et jeunes enfants de 0 à 6 ans, qui ont pour but de répondre aux attentes et aux questions que se posent les parents concernant l'évolution et les besoins de leur enfant (l'alimentation, l'éveil, la croissance, l'hygiène de vie, les modes de garde...).

Ces consultations sont assurées par une puéricultrice, une secrétaire et un médecin qui examine attentivement votre enfant et réalise les vaccins. Une psychologue et une sage-femme sont présentes lors des consultations une fois par mois.

Assurées par le Conseil Départemental avec la participation des Caisses Primaires d'Assurance Maladie, ces consultations sont gratuites.

Consultations infantiles le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois de 14 h à 16 h 30 sur rendez-vous au 03 59 73 77 00.

Bilan de 4 ans (B4)

Le bilan de 4 ans (B4) est proposé aux enfants de 3 ½ ans à 4 ½ ans inscrits en école maternelle. Il a pour but d'effectuer des dépistages sensitifs (auditifs et visuels), donner des conseils d'éducation à la santé et d'orienter vers des services spécialisés si besoin. Ce bilan est assuré par un médecin, une infirmière et une psychologue.

Bilan de 4 ans le mardi de 14 h à 16 h 30 sur rendez-vous (par convocation donnée à l'école).

La santé scolaire – Éducation nationale

Consultation de santé scolaire – Examen des 6 ans

Un médecin scolaire du secteur réalise un bilan de santé en fin de maternelle ou début de primaire (dépistage des éventuels troubles du langage, auditifs, visuels...).

Le lundi et le jeudi de 9 h à 16 h sur rendez-vous (par convocation).

Vous pouvez joindre le médecin ou son secrétariat pendant les consultations au 09 73 32 05 46 et en dehors des permanences au 03 20 45 23 24.

Relooquez votre intérieur avec HomelyDeco !



Il travaillait comme infographiste depuis 11 ans, Laurent Deldalle a créé à Leers sa société de conseil en décoration en septembre 2017.

Vous souhaitez changer le style de votre intérieur, réaménager votre logement pour optimiser l'espace, apporter des touches personnelles à vos pièces ou tout changer, HomelyDeco vous propose des formules adaptées à vos besoins, à votre budget et surtout à vos goûts.

Demandez une consultation conseil. Laurent se déplace à votre domicile (dans un rayon de 25 km autour de Leers) et étudie avec vous votre projet, en tenant compte de vos envies et de votre personnalité. « C'est un peu de la psychologie » nous explique-t-il. « Après l'analyse des goûts des personnes, il faut trouver le bon compromis pour que ça plaise à tout le monde dans la maison ». Style, couleurs, ambiance, disposition, éclairage... tout est passé en revue !

De par son imagination et sa fibre

artistique, il peut vous conseiller au mieux dans vos choix déco. Dans les 10 jours après la consultation, Laurent vous rend un projet personnalisé avec des représentations 3D des aménagements et des couleurs, des conseils et une « shopping list ».

Diverses formules sont ensuite possibles : mettre en valeur votre bien rapidement et à moindre coût grâce au home-staging, demander à HomelyDeco de prendre en charge votre shopping déco ou encore être mis en relation avec des professionnels du bâtiment. Laurent peut aussi assurer le suivi de vos travaux. Faites de chez vous un endroit unique grâce aux conseils de Laurent. Vous pourrez aussi le rencontrer aux Artisanales les 10 et 11 mars prochains.

Laurent Deldalle / HomelyDeco
Décorateur d'intérieur
Tél. : 06 64 58 33 05
contact@homelydeco.com
www.homelydeco.com
f homelydeco59115

Christophe Kowalski, nouveau chauffeur de taxi

Après 10 années d'expérience en tant qu'ambulancier dans le secteur de Lille, Christophe Kowalski, Leersois depuis toujours, s'est reconverti pour devenir chauffeur de taxi à son compte.

Sous l'enseigne *Taxi Kowalski* depuis le 1^{er} novembre, détenteur d'une licence, il exerce aujourd'hui son métier sur le secteur de Tourcoing, Roubaix, Wattrelos et Leers mais peut aussi se déplacer n'importe où en France, ou même en Europe à condition de le prévenir 4 ou 5 jours avant le déplacement.

À bord de son Citroën C4 Picasso, Christophe travaille 7 jours sur 7 de 6 h à 20 h. Il peut aussi vous emmener en-dehors de ces plages horaires sur réservation.

Conventionné par la CPAM, Christophe

effectue également des trajets médicaux. Son véhicule est adapté pour les personnes à mobilité réduite et le transport de fauteuil roulant. Sa formation d'ambulancier lui permet d'apporter aide ou assistance aux personnes malades ou ayant des difficultés à se déplacer pour monter à bord.

N'hésitez pas à l'appeler au 06 62 59 90 76, il se fera une joie de vous conduire là où vous le désirez.

Christophe Kowalski / Taxi Kowalski
6 Hameau du Gros Saule - 59115 Leers
Tél. : 06 62 59 90 76
taxikowalski59200@gmail.com
<http://taxikowalski.business.site/>



Du vert et de l'air dans vos jardins

Amoureux de la nature et écolo convaincu, Didier Gabry, Leersoïis depuis plus de 20 ans, a toujours rêvé de travailler au service de notre belle planète en extérieur. Ancien responsable de l'atelier de conception textile chez Décathlon, il a toujours cherché à apporter une touche écologique à son métier. Il a notamment géré le projet « second life » qui vise à ne plus jeter les produits textiles ramenés par les clients en leur donnant une seconde vie soit en les réparant, soit en les recyclant.

Il y a 2 ans, il a décidé d'aller plus loin dans ses convictions, à la fois dans sa vie personnelle et professionnelle. Il est passé avec sa famille au « Zéro déchet » et a débuté une formation au lycée horticole de Lomme pour devenir jardinier paysagiste, métier qu'il pratiquait déjà avec passion chez lui comme jardinier du dimanche.

En parallèle de stages chez « Espace vert Vandaele » à Wattrelos, Didier a décidé de voler de ses propres ailes en créant sa micro-entreprise. Depuis le

1^{er} février, « Du vert et de l'air » vous propose ses services pour l'entretien et l'aménagement paysager, le pavage, la création de terrasse, la pose de clôtures... le tout dans une démarche écologique (gestion de l'eau, zéro phyto, utilisation de matériels électriques professionnels, recyclage des déchets). Didier est à votre écoute pour vous conseiller et vous proposer des solutions personnalisées.

N'hésitez pas à le contacter, il vous accompagnera dans tous vos projets, de la conception à la réalisation. Il peut répondre aux besoins des particuliers comme des copropriétaires.

Didier Gabry / Du vert et de l'air
Entretien et aménagement paysager
23 Hameau du gros saule - 59115 Leers
Tél. : 06 12 60 58 49
duvertetdelair@gmail.com



Emmanuel Demeulnaere, ITS Communication

Cadre dans une entreprise de signalisation routière, Emmanuel Demeulnaere a créé sa société à Leers en août 2017. Il est à votre disposition pour réaliser vos projets de communication visuelle, de la création à l'impression sur tous types de supports.

Titulaire d'un DUT génie-mécanique et d'un titre professionnel de conducteur de travaux en bâtiment, Emmanuel est passionné par l'informatique, le graphisme, la photo... Il s'est formé seul aux nouvelles technologies, et travaille avec sa compagne Florence Carpentier qui s'occupe de la partie commerciale.

Panneaux, bâches, signalétique (pour les chantiers par exemple), enseignes

publicitaires, flyers, carte de visite, calendriers, autocollants... il répond aux diverses demandes des entreprises, commerçants, artisans, professions libérales... mais aussi à celles des particuliers. ITS peut également concevoir des logos, des brochures et réaliser sur mesure vos adhésifs « spécial vitrine », pour vous aider à donner une meilleure visibilité à votre commerce. La personnalisation d'objets publicitaires et l'impression en 3D sont également prévues à court terme.

N'hésitez pas à le contacter pour obtenir un devis gratuit quelque soit votre projet de communication visuelle. Il se déplace sur toute la métropole et en Belgique.

Emmanuel Demeulnaere
ITS Communication
Tél. : 03 74 09 50 03
06 82 07 68 25
contact@its-communication.com





La Friche Deprat, c'est fini !

Requalifié en zone d'habitat, l'ancien site industriel vient d'être rasé et l'espace accueillera bientôt « Le Clos des ateliers », un programme de 86 logements réalisé par le promoteur Icade qui va permettre de redynamiser le centre-ville.

Avec le démantèlement de 7 000 m² de bâtiments qui ont permis pendant plus d'un demi-siècle à la société Jean Deprat de développer son activité, une page de l'histoire industrielle leersoise s'est tournée. Créée en 1929, spécialisée dans la fermeture de bâtiments, l'entreprise avait connu son apogée en 1970 avant de faire face à une concurrence croissante. Le rachat par la Ville en 2005 de l'ensemble immobilier et foncier de 15 000 m² a permis la construction de l'ÉHPAD et le regroupement des ateliers municipaux qui sont aujourd'hui relocalisés au Centre Technique Municipal, rue de la Plaine.

Après une phase de dépollution et de désamiantage de l'intérieur des bâtiments en fin d'année, la friche a été rasée. Courant janvier, les pelleteuses ont travaillé d'arrache-pied, faisant tomber un à un les murs de l'ancienne entreprise. Les opérations de déconstruction ont été réalisées avec un maximum de précautions vis-à-vis du voisinage et de la route. Le concassage et l'extraction des déblais devraient être terminés pour le mois de mars qui verra s'installer la grue de chantier. Ensuite, les entreprises attaqueront les travaux de terrassement puis de gros œuvre. Le chantier doit durer 18 mois et la livraison des premiers logements devrait commencer mi-2019.

Bientôt Le Clos des Ateliers !



Dans un aménagement paysager, le projet prévoit la construction de 86 logements répartis en trois immeubles collectifs : un bâtiment de 30 logements sociaux destinés à la location et deux bâtiments de 29 et 27 logements en accession à la propriété, dotés de garages en sous-sol.

Le square Bauwens bientôt en travaux

Partenord Habitat va entreprendre un programme de travaux de réhabilitation de 31 logements situés autour du square Bauwens, rues de Watrelos et Jules Ferry. Le chantier devrait démarrer en avril.



Les 31 maisons datent des années 1950-1960. Le projet de rénovation a été officiellement présenté aux locataires le 18 juillet 2017 et validé après accord de la majorité de ces derniers.

Pour un meilleur confort thermique, les logements seront isolés par l'extérieur avec la pose d'un bardage sur les pignons. Les combles seront également isolés et les toitures en tuiles, ainsi que les gouttières, remplacées. Les menuiseries extérieures, les portes d'entrées et les portes d'accès côté jardin seront également changées et complétées par la pose de volets roulants. Des chaudières gaz à condensation avec régulation et réfection du réseau seront mises en place.

D'importants travaux de sécurité concernent la mise aux normes des installations électriques, le rebouchage des fosses et la création du tout à l'égout. Sont également prévus la suppression des dalles polystyrènes au plafond, si nécessaire, le remplacement des équipements sanitaires et des faïences, ainsi que celui des sols souples à l'étage.

Cette opération de réhabilitation va permettre une amélioration du confort général et une meilleure maîtrise des charges pour les locataires. En terme d'économie d'énergie, les bâtiments passeront de l'étiquette F à C.

Coût : 2 077 490 €



Samedi 17 mars, Nettoyons Leers!

Initiée par la Région et les fédérations de chasse et de pêche, l'opération « Hauts-de-France propres » consiste à mobiliser le plus grand nombre de bénévoles pour ramasser et trier un maximum de déchets qui polluent la nature, à la campagne ou en agglomération, sur l'ensemble du territoire régional. 40 000 habitants des Hauts-de-France ont ainsi ramassé plus de 1 000 tonnes de déchets en 2017!



La Ville de Leers s'associe à cette démarche et organise un ramassage de déchets le samedi 17 mars 2018, de 9 h à 12 h, dans différents quartiers de la ville. Trois points de rendez-vous ont été ciblés :

- Le parking de la Buissonnière, rue Pierre Catteau;
- Le parking paysager, rue Victor Hugo;
- Le parking du centre, à l'intersection des rues Joseph Leroy et Roger Salengro.

Vous êtes tous invités à participer : particuliers, entreprises, associations, écoles, municipalité... ce défi doit être ouvert au plus grand nombre! Du matériel (gilets fluo, gants, sacs poubelles) sera mis à disposition de chaque groupe avant le départ, ainsi qu'une feuille de route. Le centre technique municipal apportera son aide pour récolter tout ce que vous aurez recueilli. Venez nombreux!

**Aidez-nous à combattre les dépôts sauvages
sur le territoire leersoisi!**

Défi Familles à énergie positive



Voici les résultats à mi-parcours. Leers s'est démarqué dans ces catégories :

- **Les fous des compteurs** : 3^e avec 14,5 relevés/foyer (21 pour le 1^{er}).
- **Eau** : 2^e avec -19% (moyenne des équipes -6% -20% pour le 1^{er}).
- **Énergie** : 5^e avec -5% (moyenne des équipes -3% -13% pour le 1^{er}).

Déchetterie mobile

La collecte reprend sur le parking du cimetière *La Croix des Bergers*, rue Louise de Bettignies chaque 3^e dimanche du mois de 9 h 30 à 12 h :

- 18 mars
- 15 avril
- 20 mai
- 17 juin
- 15 juillet
- 19 août
- 16 septembre
- 21 octobre
- 18 novembre

Peuvent y être déposés les déchets verts, déchets volumineux ou issus du bricolage familial (portes, fenêtres, revêtement de sol...), déchets d'équipement électrique et électronique, déchets diffus spécifiques (peintures, solvants, aérosols, produits phytosanitaires, huiles, etc.), le textile et le mobilier. **C'est gratuit!** Il vous suffit de prendre votre carte d'accès à la déchetterie.

La collecte des déchets ménagers toxiques change de lieu le lundi



1^{er} lundi du mois (dès avril) : parking cimetière *La Croix des Bergers*, rue Louise de Bettignies.
1^{er} vendredi du mois : parking de *La Buissonnière*, rue Pierre Catteau.

Calendrier des inscriptions 2018

Braderies, voyage des aînés, cinéma pendant la semaine bleue, colis ou banquet de Noël... Chaque année, pour participer à ces événements, **il est absolument nécessaire de s'inscrire** auprès du service Animation, aux dates prévues.

Les jours et heures d'inscriptions sont relayés sur le site de la Ville, sur le panneau électronique, dans le Leers infos et parfois dans la presse. **Pensez à les consulter et à les noter afin de les respecter**, car il ne sera plus possible de s'inscrire en dehors des créneaux prévus.

Inscriptions Voyage des aînés



Jeudi 17 mai de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;

Vendredi 18 mai de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.



Inscriptions Fonds de grenier leersoisois Fêtes du Moulin

Jeudi 24 mai de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;

Vendredi 25 mai de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;

Samedi 2 juin de 8 h à 12 h.

Inscriptions Puces du jumelage Fêtes de l'amitié franco-belge

Mercredi 29 août de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;

Samedi 1^{er} septembre de 8 h à 12 h.

Inscriptions Cinéma des Aînés



Jeudi 20 septembre de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;

Vendredi 21 septembre de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Inscriptions Colis et le Banquet de Noël



Jeudi 25 octobre de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;

Vendredi 26 octobre de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Fête des Voisins 2018

L'année dernière, 17 fêtes des Voisins ont été recensées dans notre commune entre le 19 mai et le 30 septembre (chiffre en augmentation par rapport à 2016) avec en moyenne une soixantaine de convives par fête.

L'association *Immeubles en fêtes* a fourni 50 tee-shirts, 1000 ballons gonflables, 10 nappes, 600 gobelets et des affiches pour les organisateurs leersoisois.



Pourquoi pas vous ?

Vous souhaitez passer un moment convivial autour d'un verre de l'amitié ou d'un repas avec les membres de votre quartier ? Pensez à la fête des Voisins, une manière agréable de se retrouver et d'améliorer les relations de voisinage ! Cette année, la journée officielle a été fixée au vendredi 25 mai, mais elle peut avoir lieu n'importe quel autre jour. À Leers, depuis plusieurs années déjà, les fêtes de quartier sont organisées entre mai et septembre. Si vous êtes intéressés, la Ville peut vous accompagner dans votre projet par une aide matérielle (tables, bancs, tonnelles...).

Réunion d'informations
Jeudi 29 mars à 19 h
à l'Hôtel de Ville

Ils viennent à votre rencontre

Du 26 au 31 mars, Médecins du Monde mènera une campagne d'information et de sensibilisation dans notre commune auprès du grand public.

Des équipes de l'association clairement identifiables (badge, vêtements) iront à la rencontre des Leersoisois à leur domicile, entre 12 h et 20 h. Merci de leur réserver un bon accueil.



Mardi 13 mars ▶ 18h-20h**Réunion****L'énergie dans le logement**

Quel mode de chauffage choisir? Quel type de chauffe-eau? Pour répondre à ces questions, votre conseiller info-énergie vous présente les solutions possibles et leurs performances énergétiques.

*Hôtel de Ville**Inscription obligatoire*

à la Maison de l'Habitat Durable
au 03 59 00 03 59

Samedi 24 mars ▶ 8 h à 12 h**Collecte du sang**

Organisé par l'association

*Don de sang bénévole de Leers.**Salle Pasteur***Dimanche 25 mars** ▶ 9h-17h**3^e foire aux disques**

Organisée par la Ville de Leers et le Comité d'entraide leersois.

Une vingtaine d'exposants de la région et de Belgique vous propose CD, vinyls, DVD, cassettes... en coffrets, éditions limitées, collectors, neufs ou d'occasion.

*Salle André Kerkhove**Entrée : 1 €***Jeudi 29 mars** ▶ 19h30**Conférence audiovisuelle****Les belles d'Espagne**

Découvrez sur écran géant les merveilles espagnoles, de l'Alhambra de Grenade à la cathédrale de Burgos, en passant par l'université de Salamanque ou encore la cité médiévale de Tolède.

*Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné**Tarif : 2,50 € / -14 ans : gratuit***Samedi 10 mars** ▶ 10h-19h et **Dimanche 11 mars** ▶ 10 h -18h
19^{es} Artisanales

Plus de 90 exposants : immobilier, rénovation et aménagement, ameublement, électroménager, décoration, mode et accessoires, beauté et bien-être, gastronomie et vins, loisirs, communication, automobile, pompes funèbres...

Mais aussi des métiers uniques : ébéniste, joaillier, vannier, etc.

avec des démonstrations : gravure sur verre, création de bijoux, confection de chapeaux... et de nombreuses dégustations : charcuterie, fromages, bières, vins, foie gras, huîtres, miels et pâtisseries...

*Salle Alphonse Daudet**Entrée et tombola gratuites***Samedi 17 mars** ▶ 20h**Comédie Le gendarme de Saint-Omer**

Une brigade au fin fond de l'Audomarois. Ces quatre gendarmes vont être plongés, malgré eux, dans des situations qui les dépassent et vivre une aventure délirante. Des rires, des fous rires, des quiproquos, des passages rocambolesques, bref de la grande comédie! Venez, riez et partagez du bonheur à l'état pur!

*Salle André Kerkhove**Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € / -14 ans : gratuit***Samedi 24 mars** ▶ 15 h (départ du cortège)**Carnavaleers**

Venez défiler avec votre plus beau costume dans une ambiance conviviale et festive. Tous les enfants accompagnés de leurs parents sont les bienvenus! Depuis la résidence *Porte de France*, le cortège empruntera les rues de Leers jusqu'à la salle du centre où chaque enfant costumé se verra offrir un ticket pour la du-casse de printemps et des bonbons.

Départ : résidence Porte de France

Samedi 7 et Dimanche 8 avril ▶ 10 h - 18 h

Salon Nature et Environnement

Voici le nouveau rendez-vous des amoureux de la nature et de la protection de l'environnement. Assistez aussi aux démonstrations et ateliers qui se tiendront durant les 2 jours autour des cosmétiques, du développement durable, du « fait maison », du compostage... et bien d'autres encore!

Participez à la randonnée pédestre en famille ou entre amis le dimanche matin.

Venez avec vos enfants! Des animations ludiques sur différents stands, un concours de dessins (sur le thème de la pollution de la nature) et des châteaux gonflables seront au rendez-vous.

De nombreux stands vous y attendent : produits naturels, produits du terroir, compositions florales, conseils en jardinage... ainsi que les poules, lapins et oiseaux de l'association Azo. À noter, la présence de plusieurs associations leerssoises (Amis du jardin, Rando' Leers, Entraide scolaire leerssoise) et de la Maison de l'eau et de la pêche qui propose de nombreuses animations nature autour du canal.

Salles André Kerkhove et Michel Lefebvre
Entrée et tombola gratuites - Buvette et petite restauration sur place



Salle André Kerkhove
Rue de Watrelos à Leers

Dimanche 15 avril ▶ 16h
Spectacle Leers Magic Circus



Monsieur Loyal vous présente des numéros de sabres et d'épées, contorsion, portées acrobatiques, mat aérien, clowns, dressage de perroquets et charmeur de serpents.

Salle André Kerkhove. Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € / -14 ans : gratuit

Dimanche 15 avril ▶ 8h45

Parcours du cœur



Organisé à Leers par l'association CAPA. À l'aide d'un plan et d'indications au sol, vous pourrez marcher, courir ou encore faire du vélo en suivant un des deux parcours : 7 ou 10 km. N'hésitez pas à venir partager cette matinée sportive et conviviale!

Départ : salle Pasteur

Mardi 17 avril ▶ 18h30

Audition de l'École municipale de musique

Thème : Une audition monstre!

Salle municipale du centre

Jeudi 19 avril ▶ 19h30

Conférence audiovisuelle
Norvège, une Europe du Nord



Découvrez la Norvège sur écran géant, avec ses fjords profonds, cascades de cristal, forêts secrètes, montagnes majestueuses, monde polaire féérique...

Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné
Tarif : 2,50 € / -14 ans : gratuit

28 et 29 avril ▶ 14h30 - 20h
30 avril, 1^{er} et 2 mai ▶ 15h - 20h

Ducasse de printemps

Des manèges pour les tout-petits et pour les plus grands et aussi des stands de friandises pour tous!

Place Lucien Demonchaux

GLAM

Certes, la période des vœux est terminée, ... mais c'est encore le temps de faire un retour arrière sur la cérémonie municipale des Vœux aux Associations et aux Corps Constitués de fin janvier.

- Le service Animation et les adjoints, parties prenantes de la cérémonie...

Le public a suivi avec plaisir et intérêt la présentation par l'équipe municipale et leurs interventions sur scène, cela apporte une note de convivialité de plus.

- La présence de personnalités...

Cela prouve à nos concitoyens, à la fois la bonne intégration de la commune dans les instances « supérieures », mais également, la reconnaissance de nos députés envers notre ville, ses habitants, ses élus et leur travail.

- La présence des maires des communes voisines (des deux côtés de la frontière)...

Cela démontre la réelle synergie de travail entre gens de l'intercommunalité. Les discussions enjouées autour du verre de l'amitié prouvent qu'ils prennent plaisir à se rencontrer aussi en dehors des réunions de travail.

- Le message de rappel aux élus régionaux...

Leur interpellation pour non-respect d'engagements pris vis-à-vis de subventions pourtant promises pour le CPE, met en lumière que pour nous, nul n'est au-dessus de ses engagements, et que la Ville sait recevoir, qu'elle est heureuse de le faire, mais qu'elle n'oublie pas les promesses faites par nos politiques, et qu'elle n'hésite pas à leur rappeler publiquement.

Ces quelques points... expliquent sans doute pourquoi, une fois encore, le public était si nombreux lors de cette cérémonie annuelle.

Jean-Philippe ANDRIÈS
98, rue Victor Hugo 59115 LEERS
Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr www.glamleers.com

L'Avenir de Leers

À l'heure de la parution de notre numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.

Johan TCHALABI - Dominique
VANDEN DRIESSCHE - René DOUNIAUX
Tél. : 06 25 21 70 78
Johan.tchalabi@orange.fr

En avant Leers

Il reste tant de choses à faire...

Nous voici au 2/3 du mandat municipal 2014-2020. Il reste encore tant de projets à réaliser pour votre bien-être.

Tous les promesses avancées par la majorité en place ne pourront pas être tenues faute de moyens financiers et surtout par des choix de projets incongrus et pharaoniques (centre petite enfance par exemple complètement démesuré).

Pour retrouver une petite bouffée d'air financière, faute d'auto-financement suffisant, la Ville vend à tout va : matériel, dernières propriétés (bâtiments comme le limitrophe, terrains...).

L'équipe municipale en place ne s'est pas projetée dans le Leers de demain et ne voit pas plus loin que dans deux ans...Aucune réflexion avec le conseil municipal dans sa globalité.

Et pourtant il y a tellement de choses à faire pour la vie locale comme :

- la re-dynamisation du commerce local ou encore du marché hebdomadaire (il ne reste qu'un seul primeur sur la place le samedi matin... C'est pitoyable).

- la mise en place d'un vrai pôle associatif comme une maison des associations. Celles-ci ont beaucoup aidé la Ville. Il est temps que la commune aide ses associations sous peine d'essoufflement des forces vives bénévoles.

- Une rénovation de l'ancienne école Gabriel, l'école de musique, le cinéma. Les bâtiments s'abîment. Aucun projet sérieux n'est en vue...

- Un meilleur environnement (logement passif, éco-cité, pistes cyclables, un meilleur stationnement, un meilleur entretien des routes et des trottoirs, une réflexion sur le plan global de circulation, plus de bancs et de poubelles...)

- une mise à disposition dans les écoles d'intervenants spécialisés (musique, théâtre, sport...)

- une extension des horaires des accueils périscolaires...

- une mise en place plus rapide d'accès aux handicapés à tous les bâtiments municipaux. Ça n'a que trop traîné...

- des moyens supplémentaires pour l'accès à la culture et l'animation pour tous. Les budgets ont été divisés par moitié dans ces secteurs...

Enfin, alors que d'autres villes du secteur développent la vidéo-protection, Leers « étudie » depuis des années la « faisabilité » d'une future installation. C'est une façon de « botter en touche »...

Dans deux ans, cette équipe majoritaire va vouloir se représenter vous avec son lot de promesses non tenables. Ne vous laissez pas abuser... Osez la nouveauté dans la façon de faire, de développer et surtout dans le réalisme.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos idées ou de vos besoins.

Nous sommes à votre écoute!

André NOWAK
Conseiller municipal démocrate bénévole
Tél. : 06 11 18 14 42
f en avant leers
envantleers@free.fr

CAPLEERS

À l'heure de la parution de notre numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.

Unis pour Leers

Mettre les mains dans le moteur

Courant mars le Conseil Municipal se penchera sur le budget 2018. Ce document fixe chaque autorisation de dépense pour l'année. Il délimite par exemple les montants alloués aux cantines, subventions ou autres travaux... Le suivi de ses courbes pluriannuelles permet également d'entrevoir la trajectoire budgétaire de la Ville. D'où vient-elle, comment évolueront ses dépenses et recettes ? Régulièrement, Unis pour Leers rappelle les initiatives significatives à prendre en la matière. Je vous invite à retrouver sur notre site Internet les dispositions, déjà ici développées, du plan de réforme structurelle que nous proposons.

Si le budget constitue un acte primordial de notre vie démocratique, chaque Leersois, quel que soit son parcours, doit pouvoir s'emparer du sujet. Or, nombreux sont ceux qui ne pensent pouvoir accéder aux travaux préparatoires. Il est pourtant essentiel qu'ils puissent s'aviser des options en question.

L'importance du Conseil Municipal de mars doit être l'occasion de mieux comprendre les rouages de ce moteur local. Il mériterait, avant, une meilleure information sur sa tenue ; pendant, une diffusion élargie des débats ; après, une facilitation d'accès au compte-rendu des échanges. Les outils modernes rendent cela parfaitement réalisable.

Une opportunité de rapprocher les Leersois des décisions qui les concernent !

Catherine BOONE
Écologiste et démocrate
Tél. : 06 43 21 98 75
cathyboone1@wanadoo.fr

Mathieu JOHNSTON
unispourleers@gmail.com
Tél. : 06 15 41 04 94
www.unispourleers.blogspot.com

Naissances, mariages et décès

Novembre 2017

Ils ont souri à la vie

Rose Magundu Nsimba, le jeudi 23
Ilyana Lorez, le samedi 25

Ils nous ont quittés

Gisèle Vancayseele veuve Dutoit,
le vendredi 24
Monique Leblon veuve Cagnet,
le mardi 28

Décembre 2017

Ils ont souri à la vie

Maël Devoldre, le mardi 5
Léandro Ramalho Gomes,
le dimanche 10
Amalia Civet, le lundi 18
Robin Lemaire, le mardi 19
Mahédine Bouchoucha, le mercredi 20
Eden Assadiki, le samedi 23
Mathilde Soroka, le jeudi 28

Ils se sont unis

Anthony Cardon et Mariam Masria,
le samedi 2

Ils nous ont quittés

Christian Leclercq, le dimanche 3
Albert Bossut, le vendredi 8
Jacqueline Vandercamère veuve
Deschietere, le mardi 12
Marie-Louise Falewée veuve Moffelein,
le lundi 18
René Lafitte, le samedi 23
Micheline Dujardin veuve Lepers,
le lundi 25

Janvier 2018

Ils ont souri à la vie

Camille Vanschoorisse, le mercredi 3
Gabin Livemont, le jeudi 11
Roméo Glorieux, le jeudi 11
Illan Safar, le mardi 23

Ils se sont unis

André Billoir et Anne Pruvot,
le samedi 27

Ils nous ont quittés

Jacqueline Duflos veuve Delannoy,
le lundi 1^{er}
Agnès Ballin veuve Val, le vendredi 5
Simone Delcambre, le samedi 6
Jean Philippe, le lundi 15
Dany Rasson, le lundi 15
Josette Vanherzeele veuve Vandewatyn,
le dimanche 21

Février 2018

Ils nous ont quittés

Jean-Michel Bouveur, le jeudi 8

Déclarations de naissances et de décès

La permanence état civil se tient en mairie
tous les lundis, de 9 h à 10 h.

19^e Salon des ARTISANALES



**100
EXPOSANTS**

Animations, ventes
et démonstrations



**Samedi
10 Mars**
10 h - 19 h



**Dimanche
11 Mars**
10 h - 18 h



Ville de Leers

Entrée gratuite



Salle Alphonse Daudet Rue Roger Salengro